

Tables rondes d'EPLO sur la prévention des conflits et la consolidation de la paix

Recommandations aux Etats membres

Ce document résume les recommandations faites à l'Union européenne, au gouvernement français et à la société civile lors de la table ronde intitulée **Quel avenir pour la politique de sécurité et de défense commune de l'Union européenne : l'approche française**, qui a eu lieu le 4 juillet 2013 à Paris. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de l'EPLO.

La réunion a permis de débattre du rôle de la France et des institutions européennes dans la PSDC, à l'approche du sommet européen de décembre 2013 consacré à cette politique.

La table ronde s'est tenue sous la règle de Chatham House.

Recommandations

Au SEAE:

- Faciliter la revue des concepts sous-jacents à la PSDC civile par les Etats membres ;
- Définir des rôles et des scénarios pour l'avenir de la politique extérieure européenne sur la scène internationale, par exemple, en adoptant un rôle de négociateur de paix ;
- Intégrer les missions de la PSDC dans l'ensemble des stratégies pays et régionales et de l'UE afin de mettre en place conjointement d'autres programmes de l'UE, éviter les duplications et accroître l'impact à long terme ;
- S'approprier et poursuivre le développement et la mise en œuvre de stratégies régionales - en améliorant, par exemple, la coordination avec les acteurs régionaux impliqués ou encore en nommant un représentant spécial ;
- Assurer une meilleure coordination du volet civil entre le SEAE, les autres acteurs européens, les Etats membres, les acteurs internationaux et la société civile à tous les stades du processus décisionnel lié à la prévention et à la gestion des crises ;
- Renforcer les activités du SEAE en matière d'alerte précoce, en élaborant une méthodologie plaçant les Etats membres au début de la chaîne pour assurer une base d'analyse et d'action commune ;
- Intégrer l'analyse des conflits à tous les niveaux de la gestion des crises ;
- Assurer l'équilibre civil/militaire dans les missions de PSDC - par exemple, en nommant des experts civils dans les missions civiles ou en joignant des capacités civiles aux missions militaires ;
- Intégrer la population locale à tous les stades de la mission et améliorer la responsabilisation des missions envers ces populations, en se concentrant sur la promotion de la sécurité et de la justice ;
- Développer une relation de travail constructive avec la société civile locale dans sa diversité, quelle soit religieuse, professionnelle ou encore culturelle ;
- Pour les missions civiles, mettre l'accent sur le renforcement institutionnel et l'accès des populations à la justice pour un impact significatif et à long terme ;
- Mener des évaluations et des études d'impacts pour les missions, sur le modèle des évaluations des programmes de la Commission européenne ;
- Etablir des mécanismes pérennes et sécuriser des fonds pour la mise en œuvre de l'approche globale ;
- Mettre en place un mécanisme de financement rapide pour permettre à une mission de se déployer dans de brefs délais.

Au gouvernement français (et aux Etats membres de manière générale):

- Redéfinir les concepts sous-jacents du volet civil de la PSDC et relancer le débat au niveau européen, notamment en posant la question au comité politique et de sécurité

(COPS) et lors du premier point du Conseil européen de décembre 2013 sur l'efficacité de la PSDC ;

- Mettre l'accent sur l'analyse des conflits à tous les stades de la gestion des crises et fournir et partager les ressources nécessaires avec les institutions européennes ;
- Appuyer les services en charge de la coordination et de la gestion des crises en mobilisant une volonté politique, afin d'éviter l'éparpillement des travaux et d'améliorer la diffusion de l'analyse des conflits ;
- Développer et coordonner les mécanismes d'alerte précoce entre les services, en facilitant la collecte d'information et en créant des outils ciblés ;
- Renforcer ses propres capacités humaines (nombre d'experts) et financières (pourcentage du PIB) pour mieux les mettre à disposition des missions européennes dont le nombre s'est accru ;
- Comblent le fossé civil / militaire en reconnaissant l'importance du volet civil dans la stabilisation à long terme, en détachant plus d'experts civils expérimentés dans les missions, qu'elles soient civiles ou militaires, et en abordant cette problématique avec les Etats membres ;
- Mettre l'accent sur l'expertise et l'expérience du personnel détaché en mission, ce qui implique un dialogue interservices régulier au sein de l'administration et de bonnes conditions de salaire et d'évolution de carrière afin d'attirer des candidatures d'experts qualifiés ;
- Mobiliser des ressources et proposer des pistes pour trouver une solution pérenne à la formation pré-déploiement des experts en mission.

A la société civile:

- Développer ou faciliter une relation de travail constructive avec les missions et le SEAE ;
- Faciliter le lien entre les missions et les populations locales ;
- Continuer à sensibiliser les institutions et gouvernement sur l'importance de l'analyse des conflits, de l'évaluation des activités et du lien avec les populations locales.

Les suggestions d'EPLO pour le suivi de cette discussion:

EPLO tiendra compte de ces recommandations dans ses travaux sur l'examen de mi-parcours du SEAE tout au long de l'année 2013. Pour plus d'informations, veuillez contacter Josephine Liebl (jl Liebl@eplo.org).

EPLO contribuera aux discussions sur la PSDC dans la période précédant la réunion du Conseil européen en décembre 2013, qui abordera, entre autres, l'efficacité, la visibilité et l'impact de la PSDC. Pour plus d'informations, veuillez contacter avec Josephine Liebl (jl Liebl@eplo.org).

EPLO et l'ESSEC IRENÉ poursuivront leur travail sur le rôle de la France et des Etats membres dans le domaine des politiques européennes de prévention des conflits et de consolidation de la paix. Pour plus d'informations, veuillez contacter Nabila Habbida (nhabbida@eplo.org) ou Glenn Salic (glenn.salic@essec.edu).



Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne. Cette publication n'engage que son auteur et la Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.

EPLO remercie Joseph Rowntree Charitable Trust pour son soutien.